

Affichage du 3 février 2004  
au 2 avril 2004

## **COMITÉ SYNDICAL DU 28 JANVIER 2004 COMPTE-RENDU**

### **1 - Désignation des secrétaires de séance**

Sont désignés en qualité de secrétaires de séance : Mme Annick FOURRÉ de la Commune d' Ardentes et M. Michel GEORJON de la Communauté d'Agglomération Castelroussine.

### **2 – Installation des nouveaux délégués de la CAC**

Sont désignés comme nouveaux délégués de la CAC : Mesdames Marie-Christine LOCCIOLA, Astrid GAIGNAULT, Messieurs Régis TELLIER, William STÉVANIN et Guy ROGAUME. Les nouveaux délégués sont déclarés installés dans leurs fonctions.

Le Comité Syndical approuve cette installation.

### **3 – Étude sur les équipements aquatiques du Territoire (CS du 24/10/2003)**

Le Comité Syndical décide de laisser la possibilité aux études ultérieures d'intégrer les projets de piscines proposés par la Communauté d'Agglomération Castelroussine et la Communauté de Communes Val de l'Indre – Brenne en donnant la priorité dans le temps et la recherche de financement, à la réalisation du projet de la Margottière.

### **4 – Étude de diagnostic**

Le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à engager une consultation auprès de différents bureaux d'études, puis à en désigner le titulaire et à signer le contrat de ladite étude.

### **5 – Débat d'orientation budgétaires 2004**

Le Comité Syndical se prononce favorablement sur le D.O.B.

### **6 – Enjeux juridiques et financiers du document SCOT (mémento)**

Le Comité Syndical prend connaissance des enjeux du document SCOT .

### **7 – Questions diverses**

Le Comité Syndical se prononce favorablement sur toutes les questions relatives aux divers types de contrats d'assurances, location bail de bureaux, convention de mise à disposition de personnel, délégations de pouvoirs du Comité Syndical au Président et au Bureau.

Le Président,

**Michel BLONDEAU**